

DEMANDE D'ACCORD de prêt aidé A-D-A-S

Civilité :	Nom :	Prénom :
Nom de Naissance :	Date de naissance :	N° Adhérent ADAS :
Adresse personnelle :		N° de téléphone :
Code postal :	Commune :	
Situation familiale	Régime de sécurité sociale	N° de sécurité sociale
Collectivité/Etablissement employeur :		

Nature du Prêt * (case à cocher obligatoirement) :

Projet de vie **Voiture** **Prêt avantage partenariat**

* les critères d'attribution de chacun des prêts sont détaillés dans le règlement d'attribution des prestations de l'A-D-A-S

L'objet du prêt (mention obligatoire) :

LES INFORMATIONS RECUEILLIES FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT INFORMATIQUE DANS LE BUT DE FACILITER LA GESTION INTERNE DE L'A-D-A-S ET LES DECLARATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES (FISC, URSSAF, ...), ET SONT TRANSMISES AU CSF. CONFORMEMENT A LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES DU 6 JANVIER 1978, VOUS BENEFICIEZ D'UN DROIT D'ACCES, DE MODIFICATION ET DE RECTIFICATION DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT EN ECRIVANT AU PRESIDENT DE L'A-D-A-S.

Date et Signature de l'agent :

Date et Signature du correspondant :

ACCORD DE L'A-D-A-S	Tampon, date et signature
<u>Date limite de prise en charge :</u>	
<u>Montant maximum du prêt :</u>	
<p>Dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre l'A-D-A-S et le Crédit Social des Fonctionnaires, demandez votre adhésion au CSF. Elle vous sera offerte la première année ainsi qu'à votre conjoint. Vous réalisez ainsi une économie de 11 € par personne. Pour profiter également de tous les services et avantages sélectionnés par le CSF, la première année c'est offert, et c'est seulement 24 € par an et par famille à partir de la deuxième année.</p>	
<p>Contactez le CSF pour prendre rendez-vous au 02 35 07 88 10</p> 	